

# Mémoire dossier General Dynamics au BAPE

Rédaction : Jérémy Trudel

Individus signataires : Tatiana Harker, Maria Zaslavsky, Rana Kattan, Valérie Charest (Msc.  
développement international)

Groupes signataires : Rosemont–La Petite-Patrie avec la Palestine

13 mars 2026

## Contexte

Ce mémoire informe sur les risques environnementaux et sociaux localement du projet d'expansion. Cependant, il est à noter que le projet d'expansion s'inscrit dans un cadre hautement immoral où une grande partie des matériaux explosifs produits sont acheminés soit directement en Israël, soit directement aux États-Unis, mais dont la destination finale est connue comme étant Israël. Nous parlons donc d'un projet pour augmenter la capacité de production des États-Unis et d'Israël à perpétrer un génocide en Palestine depuis plus de 2 ans, et depuis quelques mois en intensification au Liban. Nous encourageons grandement le comité du BAPE à lire ce rapport avec attention afin de prendre la meilleure décision possible pour la population québécoise, dans le respect de ses valeurs et de sa responsabilité morale envers les populations palestinienne et libanaise.<sup>1</sup>

## Effet sur la qualité de l'air

Le rapport d'AtkinsRealis utilise deux bornes, Saint-Anne-de-Bellevue et Saint-Anicet pour évaluer son impact sur la qualité de l'air. Or, les données de ces bornes ne sont pas pertinentes dans le contexte du projet puisqu'elles ne reflètent pas la qualité de l'air de Salaberry-de-Valleyfield, Les Cèdres et l'Île-des-Soeurs. En effet, les deux bornes en question sont trop loin pour donner des informations utiles puisqu'elles sont à presque 20 kilomètres du site. La borne de Saint-Anicet, bien qu'à une distance relativement similaire à celle de Saint-Anne-de-Bellevue, est en direction diamétralement opposée à

la direction typique du vent qui va en direction de Les Cèdres. Pour cette raison, nous considérons qu'elle n'est pas pertinente et n'aurait pas dû figurer dans le rapport quant à l'effet des vents sur la qualité de l'air.

Nous considérons que les informations de ces deux bornes qui sont disponibles publiquement et gratuitement ne sont donc pas pertinentes et ne devraient pas être utilisées pour considérer la qualité de l'air des régions qui sont affectées par le projet. Nous critiquons aussi le fait que, malgré son budget d'expansion de 682M\$, ni General Dynamics Valleyfield, ni AtkinsRéalis n'ont jugé nécessaire d'effectuer des mesures sur les taux de  $O_3$  et de  $PM_{2.5}$  dans l'air à des endroits qui reflèteraient vraiment l'impact environnemental du projet d'expansion. Cette décision est inconcevable et envoie comme message que l'entreprise ne se soucie pas de son impact réel sur la qualité de l'air. Si General Dynamics veut aller de l'avant avec l'expansion, il doit fournir des données pertinentes et fiables afin que les risques réels soient correctement évalués par le BAPE et le gouvernement du Québec.

**Revendication:** que les mesures suivantes pour  $O_3$  et  $PM_{2.5}$  soient prises dans les conditions suivantes avant la fin du BAPE:

- Sur le site de General Dynamics directement, une journée spécifique à leur choix:
  - prise du  $O_3$  et  $PM_{2.5}$  avant une séance de brûlage à ciel ouvert.
  - prise du  $O_3$  et  $PM_{2.5}$  juste après une séance de brûlage à ciel ouvert.
- Sur la rive de Les Cèdres, une journée où le vent suit un vecteur reliant General Dynamics à Les Cèdres:
  - prise du  $O_3$  et  $PM_{2.5}$  avant une séance de brûlage à ciel ouvert.
  - prise du  $O_3$  et  $PM_{2.5}$  juste après une séance de brûlage à ciel ouvert.

Réaliser ces mesures la même journée directement avant et après le brûlage va permettre d'éliminer une panoplie de facteurs externes qui influenceraient la variation de qualité de l'air d'un jour à l'autre et mesurer plus précisément l'impact que les brûlages ont sur l'air ambiant.

## Feux de forêt

Selon le rapport d'AtkinsRealis « Le site du projet n'est pas situé dans un secteur à risque de feux de forêt. Aucun impact indirect des feux de forêt du nord avec la présence de fumée n'est anticipé. »<sup>2</sup>

Ce passage est très inquiétant car il semble suggérer que AtkinsRealis et General Dynamics ne comprennent pas l'impact des feux de forêt sur leurs propres activités. Les feux de forêt diminuent la qualité de l'air, tout comme le fait de brûler des déchets à ciel ouvert. Lorsque les deux arrivent simultanément, la qualité de l'air se détériore encore plus et augmentent les particules dites PM<sub>2,5</sub> auxquelles les citoyens des environs seront exposés, donc le risque sur leur santé.

Nous savons que les particules dites PM<sub>2,5</sub> sont tellement petites qu'elles peuvent traverser des distances de plusieurs centaines de kilomètres, ce qui a été particulièrement bien mis en preuve par les feux de l'été 2023. Même la ville de New York a vu sa qualité de l'air affectée par les feux de forêt qui se sont passés au Québec en été 2023. Selon Marc-André Foucreault, l'impact des feux de forêt sur la qualité de l'air n'a épargné aucune région du Québec, qu'elle ait directement connue des feux de forêts locaux ou non.

« Le 25 juin, toutes les stations de mesure au Québec ont enregistré un dépassement de la norme. C'est du jamais-vu. C'est sans précédent, insiste l'expert de la qualité de l'air. »<sup>3</sup>

Dans son rapport, le groupe AtkinsRealis ne prend en compte que le risque de feux de forêts qui serait faible sur le terrain qu'occupe General Dynamics. Réduire l'enjeu des feux de forêts à cette seule dimension occulte le fait que des feux de forêts dans d'autres zones du Québec impacteront directement la qualité d'air du site de General Dynamics selon la direction du vent.

Que fera alors General Dynamics lors du prochain épisode de feux de forêts? Est-ce que l'entreprise va continuer de brûler à ciel ouvert en ajoutant à la pollution actuelle? Est-ce qu'elle va mettre en pause ses opérations de brûlage temporairement? Et si elle les met en pause, va-t-elle simplement brûler une plus grande quantité de déchets d'un coup une fois les feux calmés? Que sera l'impact de tout ça sur la population de Les Cèdres, principalement touchés par la pollution potentielle de General Dynamics de par la direction probable du vent? Quel sera l'impact pour la population du Québec?

En ce moment, General Dynamics refuse de munir son site d'un incinérateur, ce qui aiderait à réduire leur impact sur la qualité de l'air. Leur raisonnement n'est pas dit explicitement, mais nous devinons que c'est parce qu'ils n'en ont pas l'obligation et que cela leur coûterait davantage que leur solution actuelle, qui est de brûler des déchets à ciel ouvert.

AtkinsRealis parle aussi de 2023 comme une année exceptionnelle concernant les feux de forêts. Nous savons toutefois que les changements climatiques vont augmenter la fréquence des épisodes de feux de forêts intenses dans un futur proche, au risque de connaître d'autres été aussi pires, sinon pires que 2023. Il faut que le Québec, collectivement, se prépare à ces nouveaux défis et cela pourrait prendre la forme de refuser des projets qui vont à l'encontre de la protection de sa forêt.<sup>4</sup>

Durant la séance du BAPE 17 février AtkinsRealis était fier de dire sur plusieurs de leurs points d'analyse qu'ils prenaient dans les intervalles possibles de valeurs le pire cas pour faire leurs calculs (donc par exemple, les 4 chaînes de production qui fonctionnent en même temps alors que c'est rarement le cas). Cela est une bonne idée de leur part, mais ce n'est visiblement pas suffisant si d'entières sphères de risque sont exclues de l'analyse.

Tel que nommé plusieurs fois lors du BAPE, il est essentiel que AtkinsRealis présente une évaluation de ce que coûterait l'installation d'un incinérateur sur leur site ainsi que les enjeux à considérer dans la réalisation d'un tel projet. Il est déconcertant qu'aucune évaluation n'ait encore été faite selon les informations obtenues dans la séance du 13 février 2026.

**Revendication:** que General Dynamics montre un plan détaillé de ce que coûterait l'installation d'un incinérateur et les détails de son installation. Si jamais ils démontrent qu'un incinérateur est trop coûteux ou irréaliste pour des raisons justifiables:

AtkinsRealis doit proposer une solution alternative qui permettrait d'éviter le brûlage à ciel ouvert;

OU

AtkinsRealis doit présenter un plan expliquant comment éviter de brûler en période où la qualité de l'air est trop mauvaise pour le faire (notamment à cause des feux de forêts).

## Accidents

Selon le rapport d'AtkinsRealis, General Dynamics aurait connu 30 accidents dits majeurs sur leur site à Salaberry-de-Valleyfield entre 1989 et 2023 (2023 est une année inférée selon la date de publication de rapport).

Cela fait 30 accidents sur 44 années, ou une moyenne de 0.68 accidents majeurs par année pour cette période. Malheureusement, la fréquence des accidents n'a pas diminué avec les années. Si on prend les 22 dernières années (la moitié la plus récente), on compte 18 de ces accidents, pour une moyenne de 0.82 par année. Pour les dernières 11 années (le quart le plus récent), on parle de 13 accidents, pour une moyenne de 1.18 accidents majeurs par année. Cela semble montrer une tendance inquiétante dans l'augmentation de la fréquence de ces accidents majeurs à Valleyfield au cours des dernières décennies.

Les intervalles sont choisis arbitrairement, mais on peut aussi répéter les calculs avec les dernières 40, 20 et 10 années pour montrer que même en modifiant les paramètres de l'intervalle, les chiffres exacts changent, mais les conclusions restent les mêmes (même qu'elles sont légèrement plus alarmantes)

<b>Période considérée</b>	<b>Nombre d'accidents total</b>	<b>Nombre d'accidents par année</b>
1989-2023 (44 ans)	30	0.68
2001-2023 (22 ans)	18	0.82
2012-2023 (11 ans)	13	1.18
1993-2023 (40 ans)	23	0.58
2003-2023 (20 ans)	17	0.85
2013-2023 (10 ans)	12	1.2

**Tableau 1: accidents majeurs chez General Dynamics OTS-Valleyfield comptabilisés sous différents intervalles de temps**

Visiblement, ces chiffres ne sont pas à la baisse. Il vient naturellement comme question comment une compagnie qui veut tripler sa production sans tripler ses bâtiments (donc en quelque sorte augmenter sa densité de production), aussi.

La croissance du nombre d'incidents est alarmante, surtout quand on considère que la compagnie prévoit presque tripler sa production avec une seule nouvelle ligne sur un total de 4, ce qui revient à densifier sa production. Il vient naturellement comme question comment une compagnie qui prévoit augmenter sa densité de production n'augmenterait pas le risque d'accident majeur d'un facteur multiple, malgré les dites modernisation de ses lignes de production.

Bien que la modernisation est souhaitable pour diminuer le risque d'accident, cela n'aurait un impact réel positif que si son impact de réduction de risque d'accidents surpasse le facteur de densification des chaînes de production. Comme la production va être multipliée par un facteur de 2.67, il faudrait que le risque d'accidents en proportion à la production chute d'un facteur de 0.37 (1/2.67) fois ce qu'il était pour espérer compenser l'augmentation de production.

Si le risque moyen des chaînes modernes est en deça de 0.37 par rapport au risque moyen des vieilles chaînes, la modernisation permettra effectivement de diminuer le risque d'accidents majeurs. À partir d'un facteur de 0.37, il risque d'y avoir une augmentation de la moyenne d'accidents majeurs dans les prochaines années. Le rapport d'AtkinsRéalis ne démontre pas comment ils pourraient arriver à la conclusion que les accidents majeurs vont diminuer à l'aide de chiffre concrets.

L'histoire manufacturière québécoise recèle d'exemples où une compagnie a largement surestimé les mesures prises pour gérer le risque, que ce soit par négligence ou non, entraînant des impacts désastreux pour l'environnement et les populations. Le cas de la fonderie Horne à Rouyn-Noranda est l'un des plus flagrants, celle-ci ayant dépassé 97 fois en 4 ans les limites imposées par le ministère de l'Environnement sur ses émissions.<sup>5</sup>

Si General Dynamics prenait à cœur la prévention d'accidents majeurs, une baisse relative des accidents majeurs à travers les années aurait été observée. Or, le rapport d'AtkinsRealis montre que c'est l'inverse qui se produit avec une augmentation de la fréquence des accidents majeurs. Cette situation est d'autant plus préoccupante que c'est sans compter les accidents dits « mineurs » dont les données ne sont pas accessibles par le public.

**Revendication:** que General Dynamics ou AtkinRealis montre un rapport concret qui détaille le risque d'accidents estimé avant et après l'agrandissement de sa chaîne de production, non pas seulement le facteur moyen par unité de volume, mais bien le facteur total considérant qu'ils vont presque tripler leur production.

# Références

- 1 [https://armsembargonow.ca/wp-content/uploads/2025/07/Exposing-Canadian-Military-Exports-to-Israel\\_07292025\\_compressed-.pdf](https://armsembargonow.ca/wp-content/uploads/2025/07/Exposing-Canadian-Military-Exports-to-Israel_07292025_compressed-.pdf)
- 2 <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-14-046/3211-14-046-6.pdf>
- 3 <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2071572/feux-foret-qualite-air-quebec>
- 4 <https://www.ouranos.ca/fr/phenomenes-climatiques/feux-de-foret-changements-projetes>
- 5 <https://www.ledevoir.com/actualites/societe/733155/fonderie-horne-les-niveaux-de-metaux-toxiques-franchissent-regulierement-les-limites-a-rouyn-noranda>